

GUIDE DE

PLANTATION



*A destination des bénéficiaires du programme
libre de plantation de haies bocagères et bosquets*

ETAPES DE PLANTATIONS :

1. STOCKAGE DES PLANTS / MISE EN JAUGE
2. PREPARATION ET PLANTATION
3. PAILLAGE
4. PROTECTIONS GIBIERS
5. ENTRETIEN ET TAILLE

1. STOCKAGE DES PLANTS ET MISE EN JAUGE

Les plants qui vous ont été fournis par la Communauté de communes sont des plants en racines nues. Une fois arrachés, les plants et particulièrement les racines sont très sensibles à la dessiccation : **quelques minutes de dessèchement au soleil et au vent suffisent à compromettre leur bon développement.**

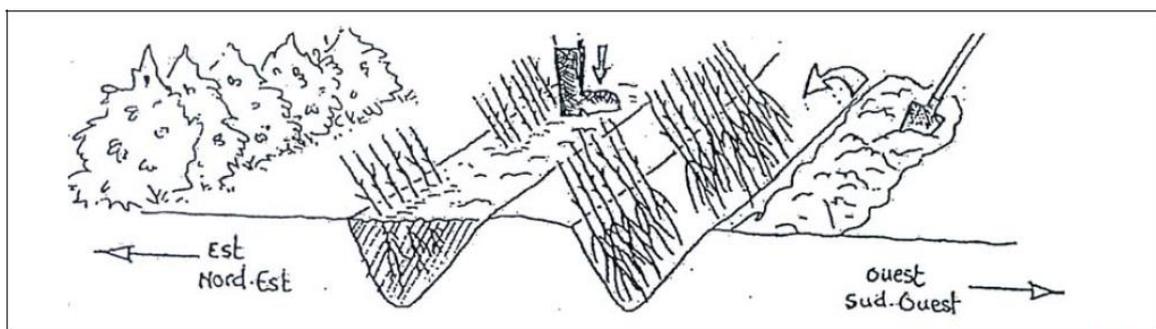
PENDANT LA PLANTATION

Même pendant la plantation, les plants doivent être protégés. Ne sortir les plants de leur sac que lorsque les trous sont réalisés, ils ne seront ainsi que quelques minutes à l'air libre avant d'être recouverts de terre.

Si vous réalisez vos plantations sur 2 jours, vous pouvez stocker vos plants dans une pièce fraîche mais à l'abri du vent et du gel, et dans leur sac de transport en veillant à ce qu'il soit bien refermé.

SI VOUS NE POUVEZ PAS INSTALLER VOS PLANTS SOUS 2 JOURS MAXIMUM

Il est vital d'installer les plants en jauge si vous ne pouvez pas les planter sous 2 jours. La mise en jauge consiste à mettre temporairement les plants en terre, afin d'éviter qu'ils ne s'abîment.



Pour réussir une bonne mise en jauge :

- Choisir une **exposition à l'ombre et à l'abri des vents** (le long d'une haie ou d'un mur), de préférence exposée à l'ouest,
- Creuser une tranchée d'une trentaine de centimètres, dans une terre saine,



- Disposer les plants dans la tranchée en les inclinant,
- Recouvrir les racines de terre meuble jusqu'au collet (renflement à la base des racines),
- Tasser la terre (au pied) pour la faire pénétrer entre les racines, sans poches d'air : **les racines et radicelles ne doivent pas être au contact de l'air**,
- Déliaer les bottes sans mélanger les espèces, afin de les retrouver plus facilement lors de la plantation,
- Arroser si nécessaire.

2. PREPARATION ET PLANTATION

TRAVAIL PREALABLE DU SOL

Avant la plantation, un **travail du sol en profondeur** (sous-solage) facilitera la reprise des plants et leur développement les premières années. Un émiettage superficiel est ensuite réalisé.

Si le travail du sol n'a pas pu être réalisé, la technique du potet travaillé (voir ci-dessous) peut-être réalisée directement, il faudra cependant travailler le sol suffisamment profond.

REALISATION DES POTETS TRAVAILLES

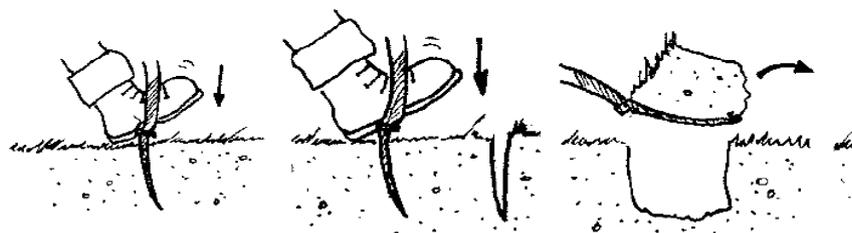


Figure 1: schéma de plantation en potet - SILVA BELGICA f10, 2003

Planter la pelle verticalement à 2 reprises dans le sol. La largeur et la profondeur doivent être égales à 1,5 fois celle des racines (adapter suivant les essences). La plupart du temps, **un trou de 30 cm de profondeur** et de 25/30 cm de large est suffisant.

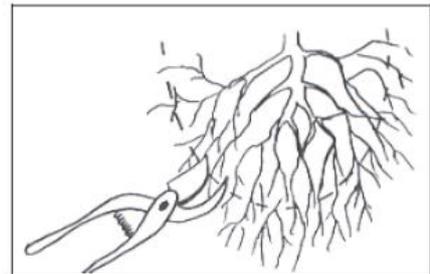


Retirer le coin de sol découpé. **Veillez à ne pas lisser ni compacter les parois du trou.**

PREPARATION DES PLANTS

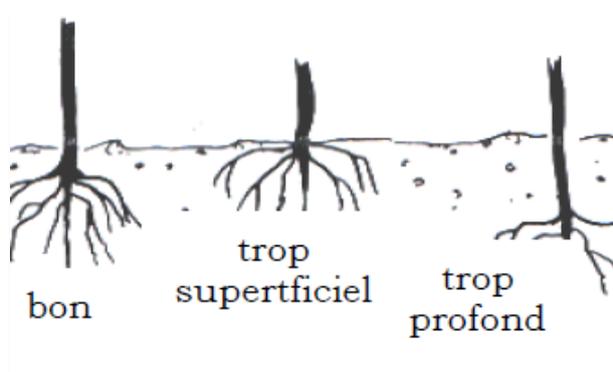
Un soin particulier est à apporter au système racinaire des plants en racines nues juste avant de les implanter en pleine terre. Après les différents stockages et transports subis par le plant, les racines sont parfois meurtries.

Un **habillage des racines** s'impose : recouper toutes les extrémités des racines (tel un époinçage de cheveux), cela va permettre de stimuler la production de nouvelles racines et radicelles. Coupez les racines abimées. Si le chevelu est peu dense, préférer la non-intervention.



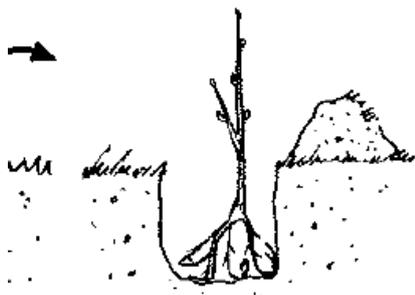
Praliner les racines : cela consiste à tremper le système racinaire dans du pralin (mélange compact de 1/3 de terre, 1/3 d'eau et 1/3 de bouse de vache). Ce mélange enrichi en eau et matières organiques réhydrate les racines du jeune plant et favorise sa reprise. A défaut de pralin, tremper les racines dans un mélange compact de terre et d'eau. Mais ne jamais tremper les plants dans de l'eau claire.

INSTALLATION DES PLANTS



Veillez à bien positionner le plant en hauteur : le collet (zone de séparation entre la tige et les racines, reconnaissable par un renflement ou une différence de couleur) **doit être légèrement enterré**. Il ne doit pas être, ni trop profond, ni trop superficiel.





Installer le plant dans le trou, bien à la verticale, les racines bien étalées.

Recouvrir les racines de terre. Toujours en veillant à conserver le plant bien droit et les racines bien étalées. Veillez à **ne pas créer de poches d'airs** qui seraient fatales pour le plant.

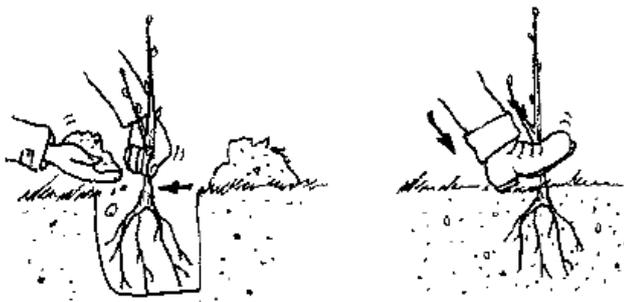


Figure 2: schéma de plantation en potet - SILVA BELGICA f10, 2003

Réaliser un tassement régulier de la terre au pied du plant avec votre pied

Arroser légèrement si nécessaire

3. PAILLAGE

Le paillage a plusieurs avantages : il permet une protection des plants contre les températures extrêmes (gel ou canicule) et limite la concurrence de la végétation sur le plant. Le paillage limite ainsi également l'entretien les premières années.

Le paillage peut être réalisé à la convenance du bénéficiaire : copeaux de bois, paille, foin, ... autour de chaque plant et sur une épaisseur de 5 à 10 cm.

Si vous ne souhaitez pas installer de paillage, il faudra être vigilant sur l'entretien de la végétation autour des plants.





Paillage copeaux – RAF Cté



paillage paille de lin – RAF Cté

4. PROTECTIONS GIBIER

Les dégâts causés par les lièvres et les chevreuils sur les plants forestiers peuvent être très importants sur notre territoire. En fonction du terrain, il pourra être nécessaire de protéger les plantations.

Si vous avez des animaux domestiques (moutons, chevaux, ...), il est impératif d'installer une clôture suffisamment éloignée des plants afin d'éviter tout abroussissement des plants.



5. ENTRETIEN ET TAILLE

Il est essentiel d'effectuer un entretien régulier, par un débroussaillage, au minimum 1 fois par an (printemps/été) durant les 4 années suivant la plantation afin de limiter la concurrence végétale sur les jeunes plants. Pour éviter d'abîmer les jeunes arbres, un premier passage de détourage des plants à la main est recommandé.

Une taille de formation peut être réalisée sur les arbres et arbustes lorsqu'ils sont bien implantés (généralement pas avant la 3^{ème} ou 4^{ème} année suivant la plantation). Ces tailles ne sont pas obligatoires, mais permettent de former les arbres en fonction de l'usage de la haie (brise vent, production de bois de chauffage, production de bois d'œuvre, ornementale, ...).

En général, pour les arbres de haut-jets, on supprimera les fourches afin de privilégier le développement de la flèche (tronc bien droit) ; à l'inverse, pour les arbustes ou les arbres conduits en cépée, on privilégiera le recépage (coupes rases) qui permettront de densifier la haie.

La règle du 1/3 devra être respectée : ne jamais supprimer plus d'1/3 du port total de l'arbre, au risque de pénaliser le développement de l'arbre ou de l'arbuste.

(pour plus d'informations, consulter le livret « Les différentes tailles sur une haie bocagère, CCPRF)

Veillez à appliquer un maximum de ces conseils lors de votre plantation pour garantir une bonne reprise des plants : le soin apporté à la plantation garantira le bon développement de votre haie pour les années à venir.



BONNE PLANTATION



 **OBJECTIF**
TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Léa LEGENTILHOMME

Technicienne bocage & Environnement

06 85 62 58 10

02 99 43 44 17

lea.legenthilhomme@rafcom.bzh